

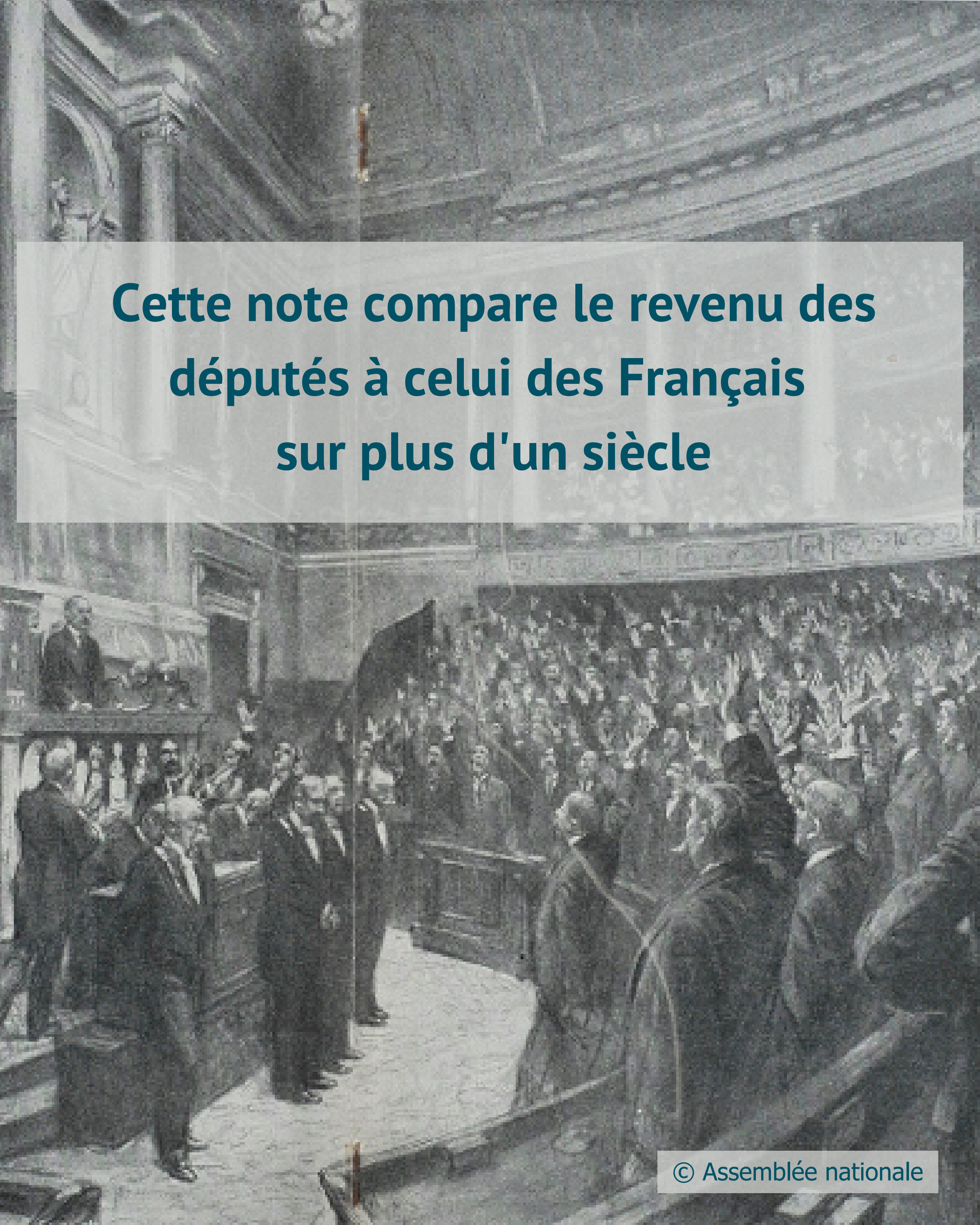


Institut des
Politiques Publiques

Note
n°91



L'indemnité parlementaire et les revenus des Français depuis 1914



Cette note compare le revenu des députés à celui des Français sur plus d'un siècle

**Les auteurs ont reconstitué le
montant du revenu parlementaire
en fonction du cadre juridique en
vigueur selon les années**

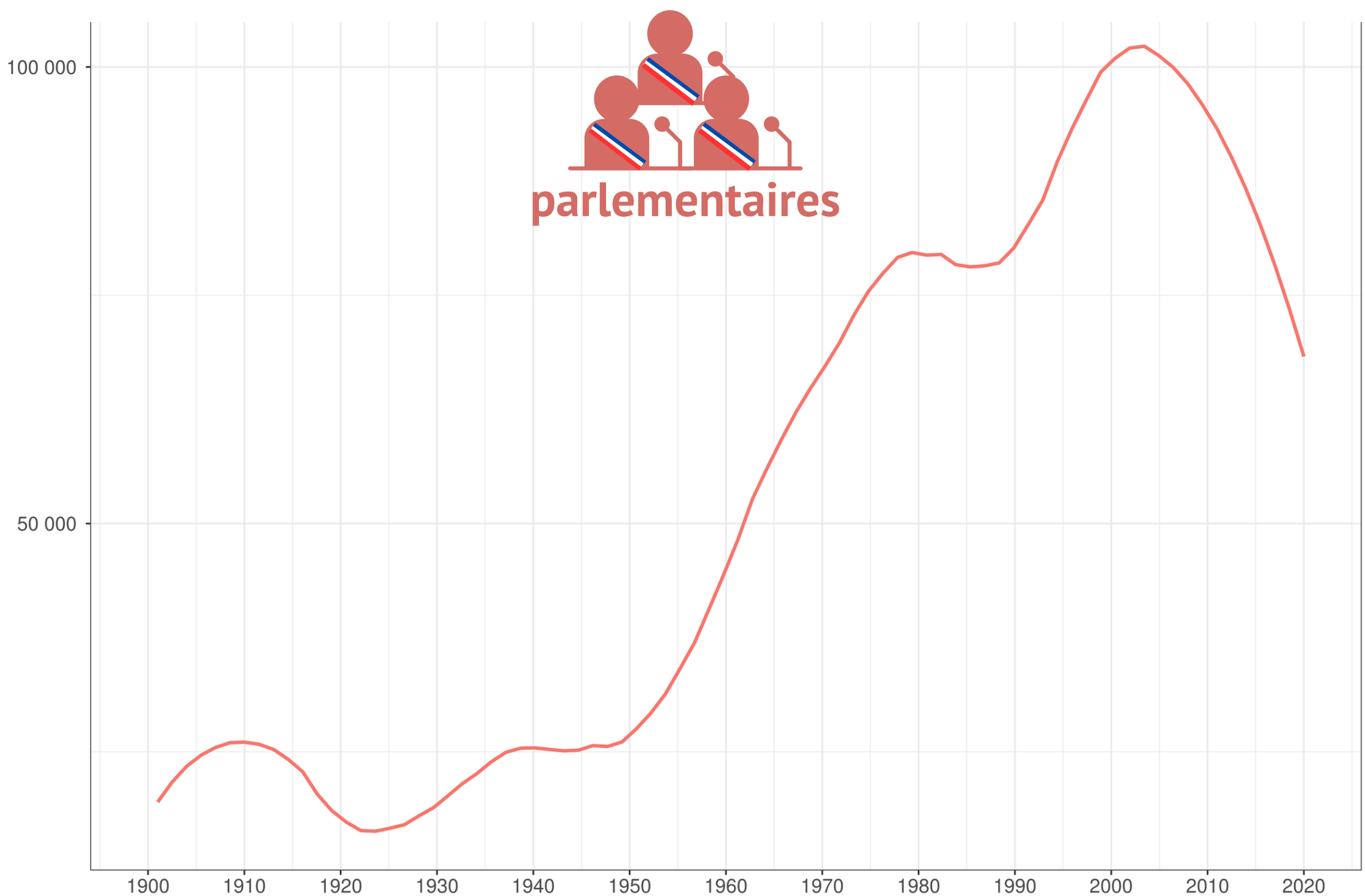
Revenu parlementaire

=

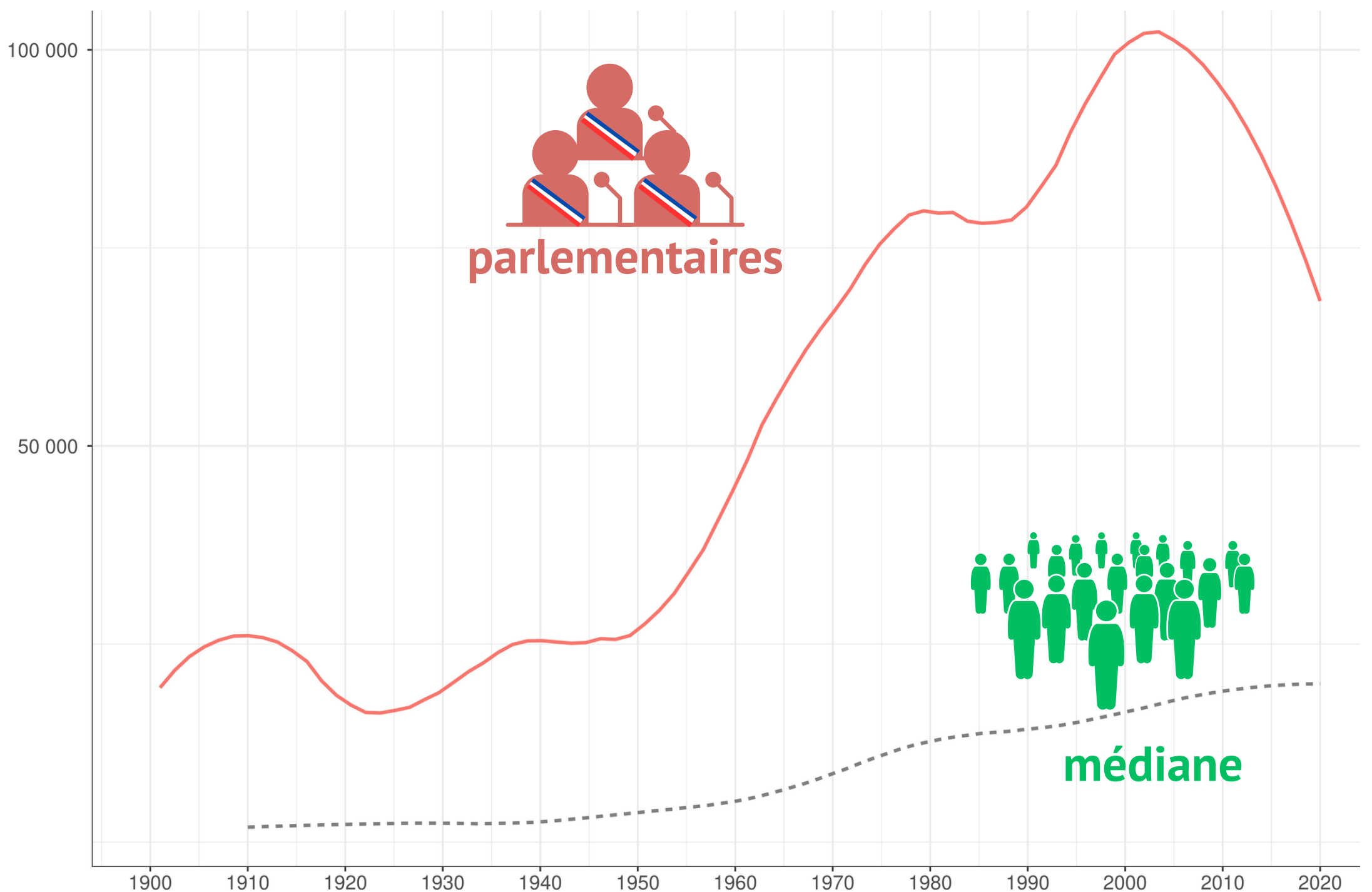
Indemnité — Frais de mandat
avant 1997

+ Avantages en nature

Ce revenu parlementaire "réel" évolue ainsi considérablement au fil des années



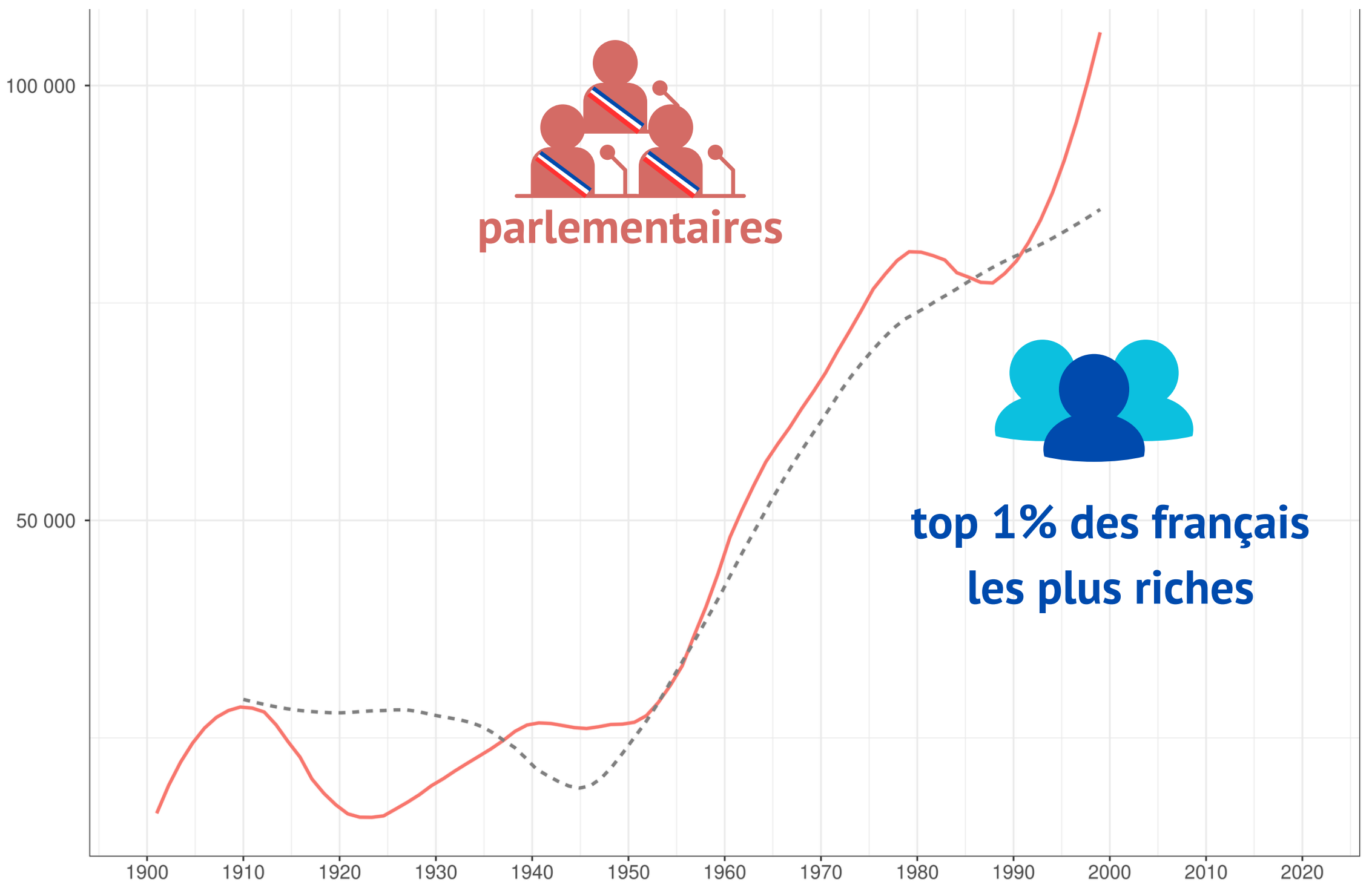
Il place constamment les députés dans le sommet de la hiérarchie des revenus



En 2020, les députés figurent
ainsi parmi les 3% des Français
les mieux payés

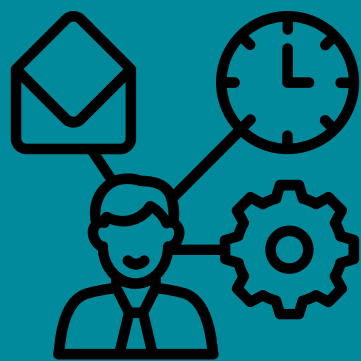


Entre 1945 et la fin des années 1990, le revenu parlementaire épouse très fidèlement le premier centile de la distribution des revenus

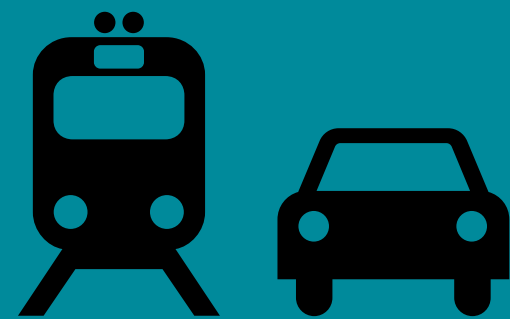


Jusqu'aux années 1960, le revenu des parlementaires est largement porté par les revalorisations du point d'indice de la fonction publique.

Par la suite, l'Assemblée prend en charge progressivement des frais qui incombaient jusque-là aux élus



crédit collaborateur



frais de déplacement

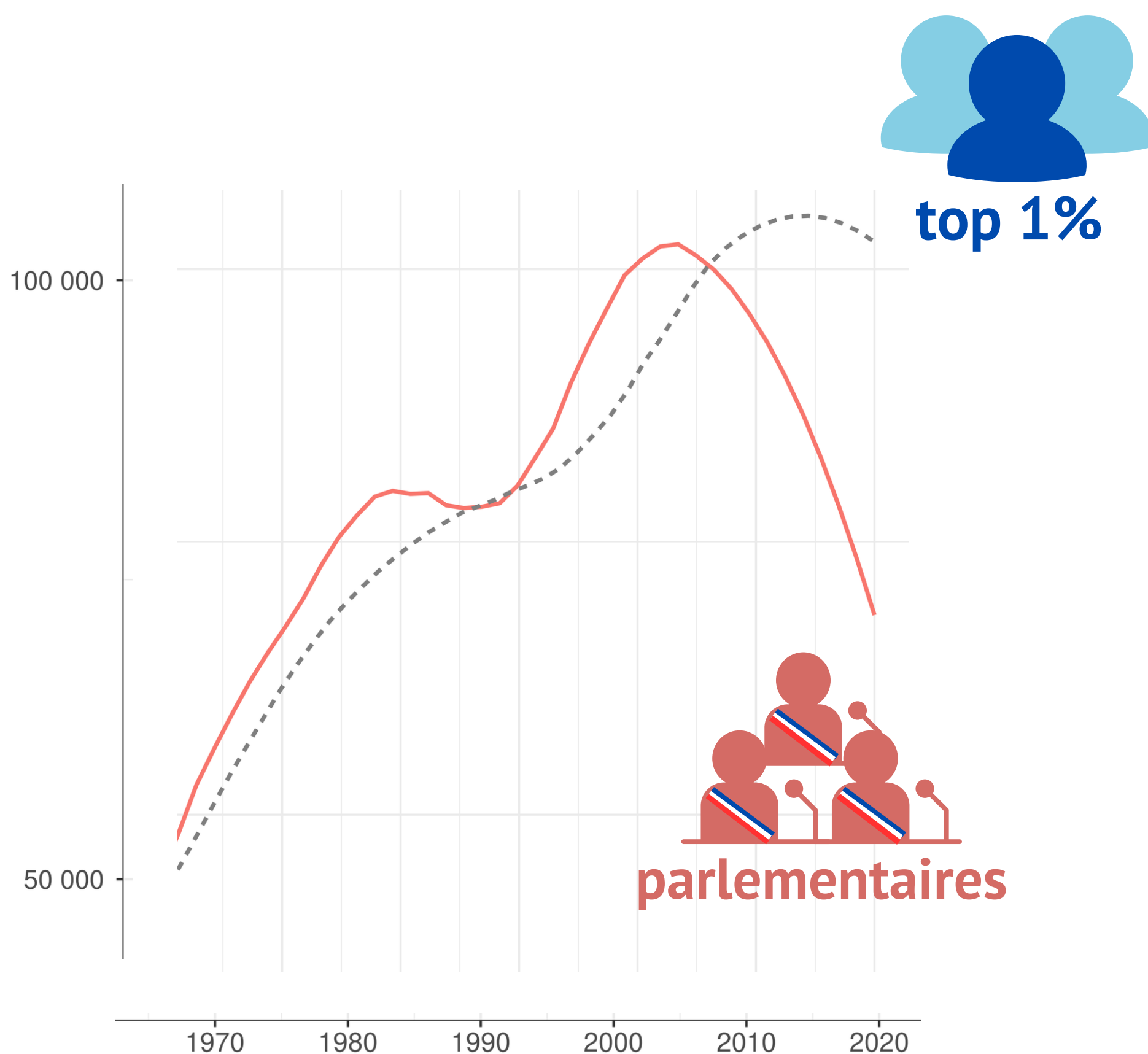


crédit informatique

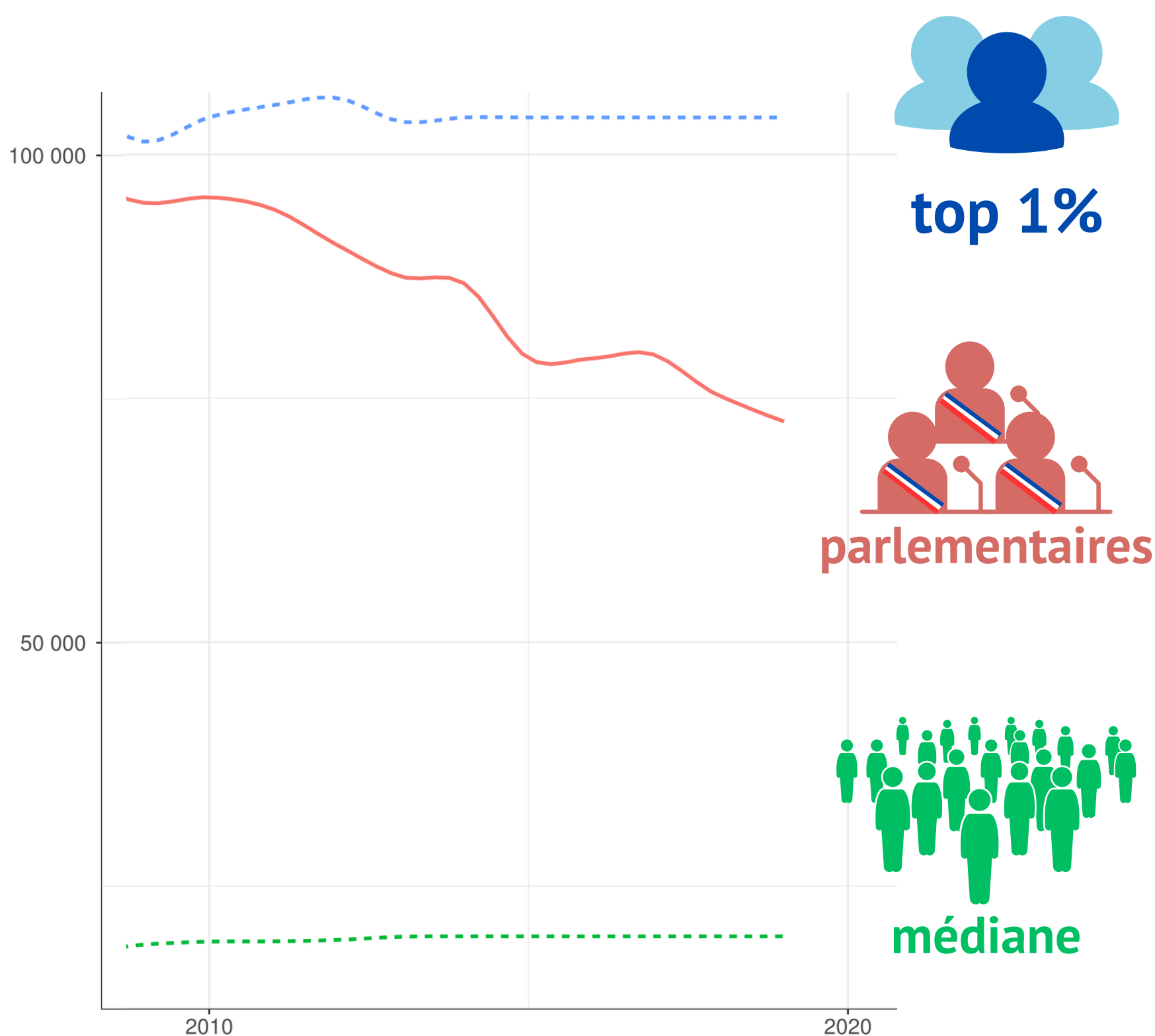


**mise à disposition
d'un bureau**

Liée principalement au point d'indice ,
leur rémunération connaît – comme celle
des fonctionnaires – une baisse
significative depuis la fin des années 1990



Puis, en 2017, la loi sur le cumul des mandats limite le cumul d'indemnités et conduit les parlementaires à engager des dépenses plus fortes en circonscription (bureau, secrétariat...)



Les auteurs

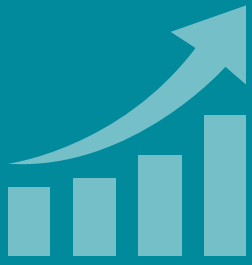


Etienne Ollion

Directeur de recherche en
sociologie au CREST -
Institut polytechnique de Paris



Eric Buge



Retrouvez la note et toutes les publications de l'IPP sur le site

www.ipp.eu

